

LA GAZETTE DE BUSSIÈRES

Bulletin d'information N°5 Juillet - Août - Septembre 2021



Le mot du Maire

Bussiéroises, Bussiérois,

La rentrée des classes s'est bien déroulée le jeudi 2 septembre 2021. La réouverture d'une deuxième classe, au sein de notre RPI pour les petites et moyennes sections à Bassevelle, a été accueillie positivement par les parents d'élèves. Madame BUCHARD directrice de notre école de Bussières en charge des classes de CM1 et CM2, a été titularisée dans sa fonction de directrice par l'Académie, félicitations de la part du Conseil Municipal.

Bienvenue à Madame CHATRY enseignante, elle s'occupera des classes de CE1 et CE2. L'effectif de notre école cette année est de 37 élèves.

Les travaux de l'école, le nouveau préau et l'échappatoire ont été réalisés pendant les vacances, c'était obligatoire et indispensable pour la sécurité des enfants. Ca y est la deuxième classe est équipée d'ordinateurs! le TBI arrive, c'est une question de jours!

Les louveteaux! C'est le nom qu'a donné Madame Vanessa DUMOULIN à la garderie de Bussières, qu'elle dirige depuis le 2 septembre 2021. Elle fonctionne les jours d'école le matin de 7h à 8h50 et l'après midi de 16h55 à 19h30 dans la salle polyvalente mise à disposition. Elle accueille 12 enfants. Nous sommes fiers d'avoir collaboré avec Madame DUMOULIN, qui est très compétente et appréciée des enfants. En 3 mois nous avons réalisé ce service, cela pour aider les parents en activité et préserver les effectifs des écoles de notre RPI Bassevelle-Bussières. Dernière minute! La garderie sera ouverte de 7h à 19h, tous les mercredis (sauf vacances scolaires) à partir du mercredi 10 Novembre 2021, pensez à inscrire vos enfants!

Urbanisme, beaucoup trop de travaux sont encore réalisés sans déclaration, attention en cas de vente, aucun document ne vous sera délivré par la Mairie, attestant la conformité de votre bien.

Covaltri a mis à disposition des administrés un conteneur à vêtements qui est installé à côté des bornes à verres, derrière la salle polyvalente.

Subventions 2020, déception pour nous! Un courrier de la préfecture nous informe que notre demande DETR a été refusée faute de fonds disponible, confirmé par notre députée Madame LEMOINE lors du séminaire de la CACPB, dont j'étais présent le jeudi 30 septembre. Cette subvention était destinée à la réfection de la toiture de la salle polyvalente. Une nouvelle demande cette fois-ci au FONDS D'EQUIPEMENT RURAL du département est déjà en préparation pour 2022, croisons les doigts!

Les aboiements des chiens persistent dans certaines rues du village, les riverains se plaignent auprès du Maire. Je mets en garde les propriétaires, je vais devoir dresser des procès verbaux et faire appel aux autorités compétentes, un peu de civisme, occupez vous de votre animal.

La campagne des betteraves a commencé, les poids-lourds traversent notre village à trop grande vitesse comme l'an passé. J'ai demandé des contrôles à la gendarmerie. Une délibération du Conseil Municipal en date du 6 octobre 2021 a été adressé à Monsieur le sous préfet de MEAUX concernant l'implantation d'un radar dans l'agglomération. Une demande verbale lui avait été faite lors de sa venue en Mairie le 23 décembre 2020.

Des riverains de la RD407 ont subi les inondations du 19 juin. La CACPB qui a compétence de la gestion des eaux pluviales interviendra pour engager des travaux.

Monsieur Henri PRUNELLE, doyen de notre commune, nous a quitté à l'âge de 94 ans. Je l'ai connu avec son épouse Marie Rose il y a 30 ans lorsque j'étais au comité des fêtes. Il participait aux lotos, repas, kermesse et goûter des ainés en fin d'année. Il est venu voté aux dernières élections, nous avions dialogués ensemble, il avait toujours un petit mot gentil. Son départ m'attriste, bon voyage Henri.

Bien cordialement,

Le Maire, Dominique MACHURÉ



Nous vous parlons en images....



« GARDERIE LES LOUVETEAUX »





LA RENTREE DES CLASSES









TRAVAUX DE L'ECHAPPATOIRE



















TRAVAUX DU PREAU et TOITURES ATENANTES









CONSTRUCTION DU PREAU









LAVABO SOUS LE NOUVEAU PREAU







Conteneur à vêtements derrière la salle Polyvalente.



Remise en état du panier de basket sur le City-Stade



Création d'un massif de fleurs au pied de la croix de Chavosse par Natalia et Florent.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Je réalise des activités bruyantes : je dois respecter les horaires



- En semaine, de 8h à 12h et 14h à 20h
- Les samedis, de 9h à 12h et de 14h à 19h
- Les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h

Je fais des travaux d'élagage et de jardinage : le brûlage est INTERDIT TOUTE L'ANNEE

Le brûlage des déchets issus de l'entretien de parcs et jardins EST INTERDIT. Cette interdiction concerne tous les déchets (tonte, taille, etc...) et s'applique en toute période. Les feux de chantier sont interdits.

Vos obligations en matière de voisinage

Si vous possédez un jardin avec des arbres ou des arbustes, vous êtes tenu de les faire élaguer avant qu'ils ne commencent à empiéter sur le jardin de votre voisin. Si des branches dépassent, votre voisin peut **exiger en justice** qu'une taille soit réalisée, et ce, même si l'arbre risque de mourir à la suite de cette opération.

Abandon sauvage de déchets

Il est interdit de déposer, abandonner, jeter ou déverser ses déchets sur la voie publique.

Tous types de déchets sont concernés :

poubelles, mégot de cigarette, sacs plastiques, déjections (humaines ou canines), matériaux (tôle, ciment, bois,...), liquide insalubres, et plus généralement tout autre objet quelle que soit sa nature.

Rappel

Les poubelles doivent être rentrées le plus tôt possible après le ramassage!



POUR LE BIEN DE TOUS MERCI DE RAMASSER LES DÉJECTIONS DE VOTRE ANIMAL DE COMPAGNIE

Mairie





01.60.22.50.04



En cas d'urgence contactez le:

07.49.12.06.01

mairie.bussieres77@wanadoo.fr

www.bussieres77.fr

Le secrétariat est ouvert au public

Le lundi de 16h à 18h Le jeudi de 17H à 18h Le vendredi de 14h à 17h Le 1er et 3eme samedi de chaque mois de 11h à 12h.

Pacs:

Le 26 Juillet 2021 TELLIEZ Cyril et RUELLE Aurore

Naissances:

Le 16 Juillet 2021 MEIGNEN Emy

Le 13 Août 2021 HARARI Rachel

Le 21 Août 2021 SHIMON Odaya

Le 30 Août 2021 BIRMAN Sarah

Le 7 Septembre 2021 FOURGEAUD Violette

Décès:

Le 24 Septembre 2021 BIENFAIT Guy

Le 28 Septembre 2021 PRUNELLE Henri



APPEL AUX HABITANTS DE BUSSIÈRES



Afin que le comité des Fêtes de votre Commune puisse continuer ses activités.... (lotos, brocante, fête de la musique, repas dansants, marché de Noël, sortie...)

Que la fête du village existe toujours! Appel aux bénévoles, pour administrer le comité, et pour participer aux différentes manifestations tout au long de l'année.

Pour tout renseignement Tel: 01 60 22 59 06





Sauver une vie!

Ce livret du guide du pays de la Brie est mis à votre disposition en libre service à la mairie.

Vous y trouverez différents articles sur le PLS, les arrêts cardiaques, l'étouffement, les enfants et les écrans, l'addictologie, utiliser un défibrillateur, les hémorragies et les brûlures. Tous ces thèmes sont abordés avec des schémas et des explications très simples des gestes ou de l'attitude à adopter dans ces différents cas de figure.



L'impression de cette gazette vous est offerte par EBS EXPERT

Flashez avec votre smartphone et accédez directement au site

internet de Bussières



Déchetterie Saâcy sur Marne

Horaires d'ouverture (hors jours fériés) du 1^{er} mars au 31 octobre :

Lundi: 10h-12h et 14h-18h

Mardi : 14h-18h

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Jeudi : 9h-12hVendredi : 9h-12h

Samedi : 9h-12h et 14h-18h

• Dimanche: 9h-12h

INFOS PRATIQUES

Nous invitons les nouveaux habitants à se présenter à la mairie afin de s'inscrire sur les listes électorales.